

LES BONNES PRATIQUES POUR UN PIÉGEAGE DE PRINTEMPS EFFICACE

Le piégeage de printemps est un des éléments de la stratégie du plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes. Le piégeage n'est pas un acte anodin. Aucun piège, même sélectif n'est sans risque pour l'entomofaune. Les préconisations qui suivent doivent être scrupuleusement respectées afin de limiter l'impact du piégeage sur la biodiversité.

L'objectif du piégeage de printemps est de faire baisser la pression de prédation sur les ruchers et la biodiversité, en limitant l'implantation des nids secondaires (= création d'une nouvelle colonie de frelons à pattes jaunes) à proximité de la zone de piégeage.

Périodes et durée du piégeage de printemps

Pendant une période de 2 mois maximum en fonction du secteur géographique (il y a des différences entre Nord et Sud de la France). Débuter le piégeage selon le climat local et en fonction des premières floraisons de printemps, après les dernières gelées quand les températures atteignent des valeurs supérieures à 12 degrés.

En Pays de la Loire démarrage aux environs du 15 février et arrêt au plus tard le 15 mai. Le piégeage sur une zone doit être effectif pendant au moins 4 ans.

Combien et où installer les pièges ?

Dans les zones peu infestées

Cible : les ruchers où l'on a observé de la prédation ou la présence de nids.

Mise en œuvre d'une surveillance minimale dans ces ruchers ou à proximité : 1 piège dans le rucher et 1 piège près des fleurs attractives (Camélia par exemple).

Dans les zones où la pression est importante

Placer 4 à 10 pièges par commune (à adapter en fonction du nombre de nids découverts l'année précédente et du type de milieu, rural ou urbain), près des fleurs attractives :

- à proximité des ruchers impactés,
- à proximité des lieux où des nids ont été détectés.

Avec quels pièges ?

Les pièges doivent être les plus sélectifs possibles. Le plan national frelon recommande d'utiliser 3 modèles spécifiques, qui sont des pièges à sélection physique de type nasse, équipés de cônes d'entrée, avec une séparation entre l'appât et la partie de captures afin de retenir les fondatrices et ouvrières frelon à pattes jaunes en laissant échapper un maximum d'espèces non-cibles.

Il s'agit à ce jour des pièges de printemps suivants :



Piège japonais



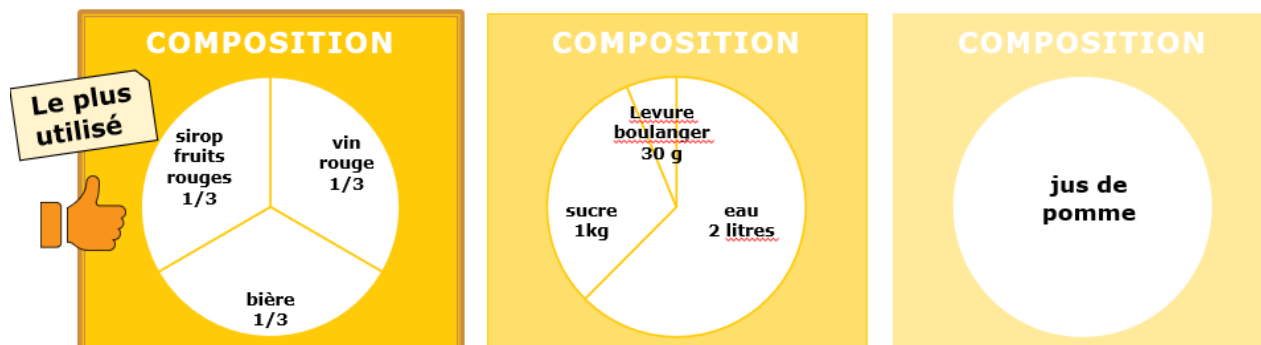
Piège coréen
à ailes



Piège à grilles
Néoppi jaunes

ATTENTION : les pièges de type « bouteille » ou « cloche » sont à **proscrire**. Leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.

Avec quel appât ?



Le choix des composants de ces appâts est le suivant :

- bière et levure, pour la fermentation qui favorise la dispersion de l'odeur du sucre,
- le sirop, pour le sucre qui attire parce qu'il est nécessaire à la nourriture des larves du frelon à pattes jaunes. Ce sirop peut-être avantageusement remplacé par du sirop de nourrissage des abeilles (plus appétant).
- Le vin rouge, répulsif pour les abeilles (et plus odorant que le vin blanc).

Eviter les brèches de cires et le miel pour des raisons sanitaires, même si un grillage protège l'appât.

Quel entretien ?

Renouveler l'appât au plus tous les 8-10 jours. Laisser les frelons capturés dans le piège, ils émettent des phéromones d'alerte qui attirent les frelons (cela repousserait aussi les autres insectes).